

Service de la consommation et des affaires vétérinaires

Contrôle des denrées alimentaires



Chemin des Boveresses 155 Reçu le

- 7 JUL. 2014

Municipalité de la Commune d'Allaman Bâtiment administratif Place de l'Eglise 1165 Allaman

Epalinges, le 02.07.2014

RAPPORT D'ANALYSE

CONTEXTE

But du contrôle : Prélèvement du : Prélèvement officiel (baignade) / Eau de baignade - Plages / Municipalité de la Commune d'Allaman

V 1

30.06.2014 Effectué par : Administration communale d'Allaman

RÉSULTATS

N° de dossier : 14-VD-20439

N° d'échantillon : 14-50868 - Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs

Secteur:

1 - Lac Léman

Lieu de prélèvement :

1092 - Plage Les Batiaux Allaman

Température de l'eau: 17 °C

VD-EAUX

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	410	T : max. 1'000
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	190	T : max. 300

T: Valeur de tolérance L: Valeur de référence M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne.

Base légale :

Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle

de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 14-50869 - Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs

Secteur:

1 - Lac Léman

Lieu de prélèvement :

1093 - Embouchure de l'Aubonne Allaman

Température de l'eau: 17 °C

VD-EAUX

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	60	T : max. 1'000
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	180	T : max. 300

T: Valeur de tolérance L: Valeur de référence M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

N° de dossier : 14-VD-20439

· Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne.

Base légale :

Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle

de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 14-50870 - Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs

Secteur:

1 - Lac Léman

Lieu de prélèvement :

1001 - Plage de La Pêcherie Allaman

Température de l'eau: 17 °C

VD-EAUX

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	200	T : max. 1'000
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	310	T : max. 300

T: Valeur de tolérance L: Valeur de référence M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

· Classe C: Eau de qualité bactériologique douteuse. Une atteinte à la santé n'est pas à exclure.

Base légale :

Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle

de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

ÉMOLUMENTS

Emolument: 255.00 CHF (Montant HT)

pp Elcell

LE CHIMISTE CANTONAL

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Copie(s) à : Administration communale d'Allaman, Place de l'Eglise , 1165 Allaman